

Jean-Louis Montheil

Directeur technique à l'Institut supérieur des techniques du spectacle d'Avignon



« L'évolution des modes de production font que le directeur technique est devenu l'interlocuteur de nombreux participants aux projets. Il est au cœur du maillage entre toutes les parties prenantes du spectacle ! »

Quel est votre parcours ?

Après une formation d'électrotechnicien, j'ai commencé mon activité professionnelle comme électricien du bâtiment et, heureux concours de circonstances, en tant que musicien amateur, je prenais des cours de chant avec un professeur qui était aussi directeur du théâtre de la commune. Sachant que j'étais électricien de métier, il m'a proposé de faire un remplacement d'un soir d'un technicien qui était indisponible. Et ce fut la révélation !

Ensuite, j'ai été recruté comme électricien vacataire du théâtre municipal, puis régisseur lumière. Au tournant des années 80, l'activité culturelle de la ville s'est fortement développée avec la création d'une structure d'action culturelle. Cette augmentation et diversification de l'activité et le développement de la technique m'ont conduit à assurer la régie générale des spectacles, poste qui n'existait pas alors.

Et puis le grand élan est venu de la création du Festival de théâtre de rue d'Aurillac « Eclat » pour lequel j'ai fait la direction technique des trois premières éditions, ce qui m'a conduit vers un parcours de directeur technique au travers de différentes structures par la suite.

Depuis, avez-vous suivi une formation spécialisée dans le spectacle vivant ?

J'ai suivi une formation de régisseur général au CFPTS, ainsi qu'une licence professionnelle de formateur d'adultes, à l'université d'Avignon.

Avez-vous exercé différents métiers dans le spectacle vivant ?

J'ai d'abord été électricien de scène, puis régisseur lumière, régisseur général, et maintenant directeur technique.

Quelles sont les principales compétences nécessaires pour exercer votre emploi de directeur technique ?

J'en listerais de nombreuses !

- Compétences relationnelles : écoute, empathie, aptitude à la négociation et à la recherche du compromis.
- Compétences comportementales : calme, sérénité, lucidité, persévérance.
- Connaissance des techniques et des méthodologies du management et de l'animation d'équipe.
- Compétences organisationnelles.
- Connaissance générale du domaine du spectacle vivant, de ses spécificités, de son organisation et de ses modalités de réalisation.
- Connaissance du domaine des techniques, des matériels et des équipements mis en œuvre.
- Sensibilité artistique.
- Connaissance du domaine de la prévention des risques en termes de sécurité ERP et de santé au travail.
- Connaître ses limites de compétence.
- Connaître les principes de gestion de projet et de gestion de production du spectacle vivant.
- Maîtriser les techniques de planification.

Diriez-vous que votre métier a beaucoup évolué depuis que vous l'exercez ?

Les évolutions sont de plusieurs ordres mais les plus marquantes, sont me semble-t-il, celles des domaines artistique et technique.

- Artistique, avec le développement de la danse contemporaine, des musiques amplifiées, des arts de la rue, du cirque moderne...
- Technique, avec les grandes évolutions des matériels et des techniques, l'avènement de l'ère numérique, les jeux à mémoires, les consoles numériques, les projecteurs à LED, la vidéo...

Ces grandes mutations se sont accompagnées de modifications des modes de diffusion et d'organisation des spectacles. Des créations plus développées et plus « lourdes » en technique, et une tendance à investir d'autres lieux de diffusion, hors les murs, chapiteaux, espace public... avec des modifications organisationnelles induites, utilisation de ponts, de structures démontables, d'équipements et d'installations mobiles.

Ceci a conduit à l'évolution des équipes techniques, en nombre de personnes et en spécialisation des compétences par domaines. Il est devenu primordial de gérer l'organisation, d'où le développement de la planification, d'un suivi plus accru de la gestion de production et des modes d'organisation du travail. Il faut aussi prendre en compte les modifications législatives, avec la loi sur les 35 heures par exemple, et la question du fameux 7^{ème} jour. Ces différents éléments ont beaucoup influé sur la fonction de direction technique en demandant de plus en plus de travail hors scène et en développant fortement les temps administratifs.

L'évolution des modes de production, le développement des co-productions, le découpage dans le temps des créations au travers du processus des résidences par exemple, font que le directeur technique est devenu l'interlocuteur de nombreux participants aux projets. Ceci est le cas aussi pour l'activité de diffusion en saison ou en festivals. Le directeur technique est au cœur du maillage entre toutes les parties prenantes du spectacle, il est devenu la personne de l'interface artistes / technique / production / administration. Sa place au centre de la toile en fait aussi celui vers qui affluent toutes les problématiques techniques, de la gestion du parc informatique à la gestion des parkings en passant par la préparation des commissions de sécurité, un grand écart qui peut friser la dichotomie par certains égards.

Il convient de noter également une plus grande prégnance de la réglementation, bien que cela fasse partie depuis toujours partie de ses attributions, mais avec une accentuation plus marquée depuis quelques années. Cela me semble dû plus spécifiquement à la question de la responsabilité plus qu'à un état d'esprit de sécurité nécessaire aux actions à conduire.

Quels conseils donneriez-vous aux personnes qui voudraient faire votre métier ?

Avant tout d'être passionné par le spectacle et intéressé par les relations humaines.

Il me semble important d'avoir une bonne connaissance des domaines techniques, ainsi qu'une expérience de terrain dans différents domaines : accueil, tournée, lieux fixes, hors les murs, etc. Il me paraît utile d'avoir travaillé en équipe, et d'avoir une expérience de régie générale. Tout cela complété par une formation, car la multiplicité des axes de travail du directeur technique peut conduire à la dispersion. Il me semble important de bien cerner l'amplitude du poste et de développer l'ensemble des compétences attendues dans les entreprises de spectacle vivant.

En conclusion, avez-vous autre chose à ajouter ?

Je prendrai comme référence le terme usité à l'opéra au XVIIème, de metteur à la scène, qui me semble très approprié pour qualifier aujourd'hui la fonction de directeur technique du spectacle vivant. En effet il constitue, avec l'administrateur ou le directeur de production, le binôme de maîtrise d'œuvre du projet artistique. En choisissant la terminologie de metteur à la scène, l'idée est de mettre en avant l'un des aspects essentiels de sa fonction : amener techniquement un projet à réalisation, le porter à la scène.

Je qualifierai principalement son rôle comme celui de passeur. Celui qui conduit en sécurité et confiance d'une rive à l'autre, celui qui guide ou accompagne une œuvre au plateau, quels qu'en soient la forme et le lieu de représentation. Celui qui ouvre le passage, bien sûr avec l'ensemble des actants, entre une proposition artistique et le public.

La direction technique requiert également une posture d'animateur, pour fédérer un collectif de travail autour d'un projet et mutualiser les compétences nécessaires. Il est en effet primordial d'être en capacité d'insuffler à l'équipe technique un esprit et une énergie propices à la réalisation du spectacle. Il convient d'adjoindre à cette dynamique de mise en œuvre, un rôle de facilitateur. Le directeur technique se doit non seulement d'être capable de proposer une bonne logistique, mais aussi d'être garant, dans cette mise en œuvre technologique, du respect de l'esprit artistique. Dans ce contexte il est important de noter la double compétence attendue, maîtrise technique, mais encore capacités relationnelles et communicationnelles développées.

En effet, le fonctionnement par prototypes du spectacle vivant requiert une démarche de responsable de projet, car nous ne sommes pas dans un processus de reproduction de modèle. Pour cela, la fonction de directeur technique demande avant tout d'être inventif.

Il convient d'appréhender plus spécifiquement la direction technique du spectacle vivant en termes de mission. Dans cette analyse nous pouvons considérer deux grandes dominantes : la mise en œuvre de l'espace de représentation, et l'organisation de la représentation. Cette double maîtrise d'œuvre permet de poser les fondamentaux de l'activité et de pouvoir dans la suite les associer à des notions de compétences de mise en œuvre.

Bien qu'il s'agisse d'une fonction du domaine technique, dans le sens technologique ou logistique, il ne faut pas réduire la direction technique uniquement à une approche de "sciences de l'ingénieur".

En effet l'action principale du directeur technique n'est pas dans la maîtrise des techniques, mais dans leur juste utilisation pour accompagner un projet artistique. Nous ne sommes pas dans une approche techniciste, mais dans une démarche qui doit appréhender les nécessités et les conditions d'un espace de représentation idoine.

En forme de conclusion sur le rôle et la place du directeur technique dans le spectacle vivant, je reprendrais une notion développée dans d'autres domaines d'activité, et par d'autres directeurs techniques, la médiation. Le directeur technique contemporain serait un directeur technique médiateur.

Extrait de « Où il est question du Directeur Technique », texte de Jean Louis Montheil publié dans la revue de REDITEC, cadre de scène n°8.